



Paris, le 22 septembre 2004 n°203/D130

Groupe de travail sur

La mesure des échanges internationaux de services

PROPOSITION DE MANDAT (version provisoire)

Lors de sa réunion du 17 juin 2003, la formation « Monnaie, finance, balance des paiements » du Cnis a formulé le souhait que soit créé un groupe de travail visant à une meilleure connaissance statistique des échanges de services de la France.

1 - Mandat du groupe

Ratifié à Marrakech en avril 1994, l'AGCS (Accord général sur le commerce de services) marque la première étape des négociations commerciales internationales relatives aux échanges de services. L'AGCS définit quatre modalités d'internationalisation des services : l'échange transfrontière de service (mode 1), le déplacement du consommateur dans le pays du producteur (mode 2), l'établissement d'une présence commerciale (mode 3) et le mouvement temporaire des personnes physiques (mode 4). La ratification de cet accord a été l'occasion d'une prise de conscience du manque de détail dans les données d'échanges de services. Ce manque de données fines apparaît aussi bien au niveau de la décomposition sectorielle qu'au niveau de la ventilation géographique. Il serait également nécessaire de compléter des données relatives à l'activité des filiales étrangères des entreprises de services résidentes (FATS, *Foreign Affiliates Trade Statistics*).

Afin de répondre à cette demande, le « Manuel d'échanges de services » de l'ONU, du FMI, de l'OCDE, d'Eurostat et de l'OMC recommande une ventilation sectorielle plus fine (cent vingt activités au lieu de quinze) et insiste sur la nécessité de développer les données FATS. Cet objectif coïncide avec la réforme de la comptabilité nationale française qui vise à instaurer une plus grande décomposition sectorielle, à établir des données bilatérales et à décomposer les flux de services entre effets volumes et effets prix. D'importantes adaptations de notre système statistique apparaissent donc nécessaires. Elles devront permettre de mieux mesurer les échanges de services, de construire des indicateurs de compétitivité des firmes et de préciser la nature et l'ampleur de l'implication des firmes d'origine étrangère dans l'activité de leur pays d'accueil. Pour l'instant les différentes sources statistiques sur les échanges de services permettent difficilement de répondre à ces attentes.

Dans ce contexte, le groupe de travail devra :

- étudier les différentes méthodes actuelles de collecte et de comptabilisation des échanges de services en France ;
- proposer des moyens permettant de réconcilier les données issues des différentes sources avec un double objectif : d'une part cerner l'information disponible sur la mesure de l'internationalisation des services et les modalités de leur collecte, d'autre part proposer des recommandations afin de mieux répondre aux nouvelles demandes en matière de décomposition sectorielle et de ventilation géographique ;
- le groupe de travail n'étudie que les services hors transport et hors tourisme, car ces deux dernières activités sont couvertes par d'autres formations du Cnis.

2 - Composition du groupe

Le groupe de travail devra rassembler des représentants des principales institutions et administrations économiques concernées par la question (Banque de France, Insee, Direction de la prévision et de l'analyse économique, DREE, DECAS, OCDE, Eurostat, ...), des milieux économiques et financiers (partenaires sociaux, départements d'études et de recherche d'entreprises ou d'institutions financières, organismes de conjoncture...), de la recherche (CEPII) et de l'université.

3 - Présidence du groupe - rapporteurs

Le groupe de travail sera présidé par M. Bernard Guillochon, professeur à l'université Paris-Dauphine. Le président sera assisté de trois rapporteurs : M. Claude Peyroux, adjoint au chef du service *Transactions courantes et Laboratoire* à la Banque de France, M. Xavier Niel, chef de la division Services de l'Insee et Mme Isabelle Rabaud, Maître de Conférences à l'Université d'Orléans.

4 - Relations avec la formation « Monnaie, finance, balance des paiements »

Le groupe de travail est administrativement rattaché à la formation « Monnaie, finance, balance des paiements » du Cnis. Il rend compte de ses travaux à cette formation, ainsi qu'à la formation « Commerce, services ».

5 - Calendrier des travaux

Le groupe tiendra une réunion mensuelle, le deuxième jeudi de chaque mois, à compter du 14 octobre 2004, de 14h30 à 16h30, salle de réunion de la direction de la balance des paiements de la Banque de France, 168 rue de Rivoli, Paris.

Un rapport d'étape pourrait être présenté lors des réunions du printemps 2005 des formations « Monnaie, finance, balance des paiements » et « Commerce, services » du Cnis. Le rapport final serait publié à l'automne 2005.

Le président de la formation
« Monnaie, finance, balance des paiements »

Signé Jean-Paul Pollin